Les Observatoires du SCOT
Schéma de COhérence Territoriale
Avant Pays Savoyard

12 / 2015

{SIG}

Système d'Information Géographique

Un Système d'Information géographique est l'ensemble du *processus* :
- de récupération ou création de données à partir de sources diverses ou d'observation du terrain,
- de géolocalisation de ces données,
- d'analyse, de traitement, d'exploitation et de présentation des informations localisées.

Au sein d'une collectivité territoriale comme le Syndicat Mixte de l'Avant Pays Savoyard, le SIG est un *outil d'aide à la décision* permettant la mise en oeuvre des politiques territoriales. Il apporte des éléments concrets et visuels pour que les élus aient la meilleure connaissance possible de leur territoire et de ses problématiques afin de faire des choix en terme d'*aménagement du territoire*.

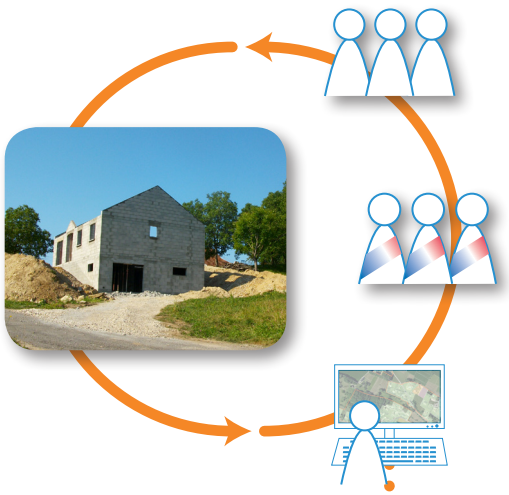

Les *partenaires* exterieurs contribuent à l'alimentation en informations grâce à des échanges de données.

L'acquisition de données ou leurs vérifications se fait grâce à un minutieux travail de *terrain*.

Les *élus* ont une connaissance fine de leur commune qui permet de conforter les bases de données.

L'*équipe technique* est en charge du regroupement et de la vérification des diverses informations et de la production cartographique.

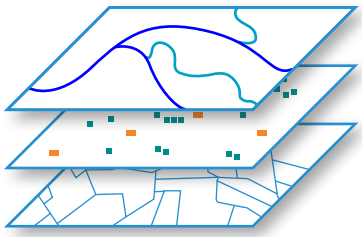

Le logiciel permet de combiner diverses *données localisées* : points, lignes, surfaces...

Les données cartographiques sont associées à des *bases de données* contenant toutes sortes d'informations relatives au sujet traité (textes, chiffres, dates...).

Il est ainsi possible d'effectuer certains calculs et requêtes spatiales grâce à des critères contenus dans ces tables.

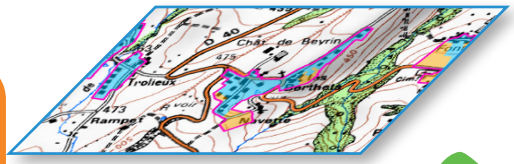

Le cartographe termine l'exploitation des données par une *représentation cartographique* adaptée au sujet traité, à l'échelle demandée et au type de public concerné.

Avant de produire une carte, il faut passer par toutes ces étapes !